





BGE
CORSE
Appui aux entrepreneurs

CONSEIL ET FORMATION

2026

POUR LA **RÉUSSITE** DE VOS PROJETS

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE BGE CORSE — PAGE 3

CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONEL — PAGE 5

- Activ'Projet *(prestation France Travail)* — PAGE 6
- Valoriser son image professionnelle *(prestation France Travail)* — PAGE 7

BILAN DE COMPETENCES — PAGE 8

- Mon Bilan de compétences — PAGE 9

DEVENIR ENTREPRENEUR- DEVELOPPER SON ENTREPRISE — PAGE 10

- Gérer et développer une micro-entreprise — PAGE 11
- Créer et animer un site Internet dans un contexte entrepreneurial — PAGE 12 - 13

LES ATELIERS CONSEILS — PAGE 14

- Construire et affiner mon projet professionnel au regard du marché du travail — PAGE 15
- Faire le point sur mes compétences professionnelles et concevoir un CV percutant — PAGE 16
- Mon CV en langues étrangères — PAGE 17
- Mes démarches en ligne avec France Travail — PAGE 18
- Organiser et optimiser ma recherche d'emploi — PAGE 19
- M'imaginer créateur d'entreprise — PAGE 20
- Structurer mon projet de création d'entreprise — PAGE 21

PRÉSENTATION DES FORMATEURS — PAGE 22

PLANS D'ACCÈS — PAGE 23

CE QUE LES STAGIAIRES EN PENSENT — PAGE 24

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — PAGE 25

RÉGLEMENT INTÉRIEUR — PAGE 26 / PAGE 28 / PAGE 27 / PAGE 29 / PAGE 30 / PAGE 31

CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL AVEC BGE CORSE !

Gagnez en autonomie et montez en compétences avec l'offre conseil-formation proposée par BGE CORSE. Quel que soit votre projet et votre profil nous avons la solution adaptée à votre besoin.

Depuis plus de 30 ans, BGE CORSE accompagne vos projets



CRÉATION D'ENTREPRISE

CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-ÊTRE

BILAN DE COMPÉTENCES

RETOUR À L'EMPLOI

RECONVERSION

DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

CHIFFRES 2025

ACCUEILLIR

3665 personnes
Accueillis et orientées

- Envisager la réinsertion professionnelle de manière structurée
- Travailler sur ses motivations grâce au paratge d'expérience

FORMER

2280 personnes
Accompagnées / formées

- Sécuriser les parcours professionnels
- Acquérir les compétences entrepreneuriales clés

CRÉER

342 entreprises
Créés

- Transmettre les compétences essentielles à la création d'entreprise
- Créer de la richesse dans les territoires

DEVELOPPER

429 entreprises
Accompagnées dans leur développement

- Aider à maîtriser le digital
- Donner les outils pour diversifier son offre et son chiffre d'affaires

<u>Modalités de prise en charge</u>

Que vous soyez salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi ou agent de la fonction publique, de nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos formations (partiellement ou totalement). Notre équipe définira avec vous, au vu de votre situation,
les modalités de financement envisageables et vous accompagnera dans toutes les démarches à effectuer.

<u>Une équipe à votre écoute</u>

➢ Vous hésitez entre plusieurs formations ?
➢ Vous souhaitez concevoir un parcours sur mesure ?
➢ Vous voulez en savoir plus sur les démarches à accomplir ?

Notre équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

MOBILISEZ VOTRE CPF POUR VOUS FORMER !

Retrouvez l'expertise BGE sur la nouvelle appli MonCompteFormation qui vous permet de consulter vos droits à la formation professionnelle, réserver et payer avec votre CPF les formations qui vous intéressent.

Pour découvrir nos offres de formation disponibles sur MonCompteFormation, utilisez notre tuto vidéo :

Téléchargez l'application **MonCompteFormation**
ou
rendez-vous sur le site web
www.moncompteformation.gouv.fr







BGE CORSE

Appui aux entrepreneurs

CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

2026

Formation individuelle

ACTIV'PROJET

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elaborer et/ou confirmer son projet professionnel
- Définir une stratégie permettant de construire un ou plusieurs projets professionnels
- Concevoir et mettre en place un parcours de formation si nécessaire

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation vise à accompagner le demandeur d'emploi dans l'élaboration et la validation de son projet professionnel. Avec un conseiller-formateur, expert en orientation professionnelle, le stagiaire définit les contours de son projet professionnel et identifie ses pistes métiers. Tout au long de sa formation, le stagiaire pourra affiner ses choix de métiers, et mettre en œuvre son plan d'action lui permettant d'accéder au métier visé.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Prendre conscience de mon potentiel professionnel
- Identifier des pistes métiers pouvant me plaire
- Etudier le marché local du travail et évaluer les débouchés pour les métiers identifiés
- Définir mon projet professionnel et élaborer un plan d'action

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive
- Méthodes active et participative
- Période d'immersion en milieu professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tests et entretiens

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services à destination des demandeurs d'emploi.

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Etre inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

8 à 12 semaines
Rythme : 1 entretien par semaine
Formation présentielle ou distancielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Date : selon le calendrier France Travail
Lieux : AJACCIO, BASTIA, PORTO-VECCHIO, CORBARA, GHISONACCIA, CORTE, PROPRIANO

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référent handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

VALORISER SON IMAGE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Travailler la dimension du savoir-être professionnel dans sa démarche d'accès à l'emploi.
- Prendre conscience de la communication dans le monde du travail
- Etre capable d'évoluer avec aisance en milieu professionnel

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation vise à accompagner le stagiaire dans le développement de ses savoir-être professionnels.
A travers différents modules, les stagiaires développent leurs compétences personnelles dans le cadre d'une démarche de retour à l'emploi.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Jour 1** : Entretien collectif de contractualisation (1h30) et entretien individuel de diagnostic (30 min)
- **Jour 2 à 6 - Parcours Socle** :

> Assimiler les notions de compétences et savoir-être professionnels
> Se positionner dans la peau du recruteur
> Convaincre le recruteur durant un entretien d'embauche

- **Jour 7** : Entretien individuel de mi-parcours ou de bilan (1h)
- **Jour 8 à 11** - Parcours à la carte (1 à 4 jours)

> Prendre conscience de ses réussites personnelles, et les valoriser sur le marché du travail
> Simuler un entretien d'embauche
> Visualiser son projet professionnel idéal

- **Jour 12**: Entretien individuel de bilan (1h)

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive et mise en situation
- Ateliers collaboratifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tests et évaluations
- Entretien bilan

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services à destination des demandeurs d'emploi.

France Travail

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Etre inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

7 à 12 jours

Formation présentielle ou distancielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Date : selon le calendrier France Travail
Lieux : BASTIA / CORBARA / GHISONACCIA / CORTE

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référent handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14







BGE
CORSE
Appui aux entrepreneurs

BILAN DE COMPÉTENCES

2026

MON BILAN DE COMPÉTENCES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations;
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation permet au stagiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes, ses centres d'intérêts, ses motivations en appui d'un projet de reconversion professionnelle, d'insertion ou d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.
Avec un conseiller- formateur, expert en orientation professionnelle, ce dernier pourra mettre en œuvre un plan d'action lui permettant d'accéder au métier visé.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Phase préliminaire : Approfondir et analyser ses connaissances sur son potentiel professionnel
- Phase d'investigation : Identifier les métiers en phase avec ses besoins et ses attentes
- Phase de conclusion : Dresser le bilan de l'accompagnement et élaborer un plan d'action

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive
- Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Tests et entretiens individuels
- Entretien bilan
- Questionnaire d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

TARIF

1440 €

FINANCEUR

Cette formation est éligible au CPF



Formation individuelle

PUBLIC

Tout public

PRÉREQUIS

Savoir parler, lire et écrire le français

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Depuis son espace personnel : moncompteformation.gouv.fr

DURÉE DE LA FORMATION

22h30
1 rendez-vous par semaine
Formation présentielle ou distancielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Date : entrée permanente
Lieux : PORTO VECCHIO, AJACCIO, PROPRIANO, BASTIA / CORBARA / GHISONACCIA / FOLELLI / CORTE
Délais d'accès à la formation : 48H

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14







BGE CORSE

Appui aux entrepreneurs

DEVENIR ENTREPRENEUR – DEVELOPPER SON ENTREPRISE

2026

JURIDIQUE

Gérer et développer une micro-entreprise

Certification

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique

Objectifs de la formation

-Assurer la conformité légale et financière d'une micro-entreprise
-Décrire une offre de produits et/ou de services
- Organiser la fonction commerciale d'une micro-entreprise
-Préparer le développement d'une entreprise et/ou l'adaptation d'un modèle économique

Programme

Assurer la conformité légale et financière - 7 heures

• Définition de la micro-entreprise et périmètre de l'activité
•Seuils du régime micro et seuils de franchise de TVA
•Activités éligibles et activités exclues
•Fonctionnement du régime micro-fiscal
•Fonctionnement du régime micro-social
•Calcul du résultat fiscal et des cotisations sociales
•Analyse de la pertinence du régime micro au regard des objectifs du dirigeant

Décrire une offre et piloter l'activité - 7 heures

•Analyse de la cible et identification de ses besoins

•Construction d'une matrice produits / clients
•Identification des obstacles d'accès à l'offre, y compris liés aux situations de handicap
•Analyse de la concurrence (directe et indirecte)
•Structuration de l'offre et proposition de valeur
•Détermination du prix de vente et de la marge

Organiser et piloter la fonction commerciale - 7 heures

•Détermination des objectifs de chiffre d'affaires et de vente
•Conception d'actions commerciales adaptées à la cible
•Intégration des principes de la responsabilité sociétale (RSE)
•Organisation administrative et comptable de l'activité
•Mise en place d'indicateurs simples de pilotage commercial et financier

Préparer le développement et anticiper un changement de régime - 7 heures

•Élaboration d'un prévisionnel
•Analyse des impacts du dépassement des seuils
•Comparaison des régimes micro et réel
•Identification des démarches à effectuer

Modalités pédagogiques

Formation 100% présentielle

Modalités d'évaluation

Rapport + entretien devant jury

Tarif

840 €

Financeurs

Public

Tout micro-entrepreneur

Toute personne ayant un projet de création de micro-entreprise

Prérequis

- Comprendre les points essentiels d'un texte écrit

- Réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculette

- Accéder aux applications de traitement de texte, tableur, messagerie électronique, navigation Internet.

Durée de la formation

4 jours / 28 heures

Dates et lieux dela formation

- 21/22/28 et 30 septembre 2026 /Bastia
- 12/13/19 et 21 octobre 2026 / Ajaccio
- 16/17/23 et 25 novembre 2026/ Porto-Vecchio

Délaisd'accèsà laformation
Un délai de rétractation de 15 jours entre l'inscription et la date de début de la formation sera observé.

Formateurs

Nos formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

Accessibilité

Référent handicap
Tamara MANCA
04.95.22.84.14

Dates de jury

- 14/10/2026 Bastia
- 04/11/2026 Ajaccio
- 09/12/2026 Porto-Vecchio

France Compétences

France Compétences- RS7333

Cette certification enregistrée au répertoire spécifique n'ouvre pas droit à la possibilité d'une validation par bloc et n'a pas d'équivalence.
Les débouchés: cette certification permet d'acquérir des compétences mobilisables pour la création et le pilotage d'une entreprise, mais plus largement pour le poste de dirigeant.

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE CORSE 04.95.22.84.14 contact-bge@orange.fr

BGE CORSE
Appui aux entrepreneurs

COMMUNICATION

Créer et animer un site Internet dans un contexte entrepreneurial

Certification

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique

Objectifs de la formation

- Rédiger un cahier des charges pour un site Internet
- Créer des contenus responsive et accessibles
- Concevoir une organisation des contenus et une navigation inclusive
- Promouvoir le contenu du site Internet
- Planifier les actions de maintenance

Programme

Rédiger un cahier des charges pour un site Internet – 7h

Objectifs marketing de l'entreprise et besoins en lien avec la création d'un site Internet: vitrine ou e-commerce

Protection des données collectées et RGPD, information des utilisateurs, sécurisation des données

Solution d'hébergement et nom de domaine

Installation et paramétrage d'un CMS

Fonctionnalités attendues: formulaire de contact, boutique en ligne, blog…

Critères d'accessibilité

Benchmark concurrentiel pour s'inspirer de bonnes pratiques et se différencier

Organisation du projet et ressources nécessaires

Créer des contenus responsive et accessibles – de 14h à 21h

Création des pages web via un logiciel de gestion de contenus (CMS)

Conditions Générales de Vente/Conditions Générales

Blog

Formulaire de contact

Carte pour géolocaliser

Contenus adaptés à la cible: style, ton, clarté.

Contenus responsive c'est-à-dire adaptés à tous les écrans

Principaux critères d'accessibilité: contrastes, textes alternatifs, polices lisibles

Tarif

Site vitrine :1680 €
Site e-commerce : 1960 €

Financeurs

Voir page suivante

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Public

Toute personne ayant un projet de création ou reprise d'entreprise quel que soit le secteur d'activité

Tout dirigeant de petite entreprise

Prérequis

- Comprendre les points essentiels d'un texte écrit
- Accéder aux applications de traitement de texte, tableur, messagerie électronique, navigation internet

Durée de la formation

Site vitrine : 6 jours / 42h
+35h travail personnel

Site e-commerce : 7 jours / 49h + 42h travail personnel

Dates et lieux de la formation

- 16 novembre 2026 AJACCIO
- 07 décembre 2026 BASTIA
- 04 janvier 2027 PORTO-VECCHIO
- 18 janvier 2027 BALAGNE

Délais d'accès à la formation
Un délai de rétractation de 15 jours entre l'inscription et la date de début de la formation sera observé.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE CORSE 04.95.22.84.14 contact-bge@orange.fr

BGE Appui aux entrepreneurs

SUITE

Créer et animer un site Internet dans un contexte entrepreneurial

PROGRAMME

- Option site e-commerce

Installation et paramétrage d'une solution de paiement

Installation et paramétrage d'une solution de livraison

Fiches produits

- Concevoir une navigation inclusive – 7h
- Menus, liens, boutons
- Page d'accueil
- Accessibilité numérique
- Promouvoir le contenu du site Internet – 7h

Moteurs de recherche; règles de balisage, images dans le référencement

Référencement naturel (SEO) : structuration des pages, choix des mots-clés, balises, méta-descriptions, liens internes…

Référencement payant

Fidélisation de la clientèle relation client

Actions de communication ciblées : campagnes sur les réseaux sociaux, newsletters, partenariats, publications régulières

- Planifier des actions de maintenance – 7h

Contenus à actualiser : offres, actualités, mentions légales…

Sauvegardes et mises à jour techniques: CMS, extensions, sécurité

Performances du site: temps de chargement, accessibilité, SEO, suivi audience

Echéances critiques: renouvellement du nom de domaine, certificats SSL…

Outils de suivi pour mesurer l'impact des actions

Mises à jour, sauvegarde et automatisation

Sécurisation du site internet

Veille

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pages du site Internet + rapport + entretien dans le cadre d'un jury

Cette certification enregistrée au répertoire spécifique n'ouvre pas droit à la possibilité d'une validation par bloc et n'a pas d'équivalence.
Les débouchés. Cette certification permet d'acquérir des compétences mobilisables pour la création et le pilotage d'une entreprise, mais plus largement sur les postes de dirigeant de TPE.

Formateur

Nos formateurs sont des experts dans leur domaine d'activité avec une connaissance fine de la création et du développement d'entreprise. Ils sauront répondre à vos besoins.

Accessibilité

Référents handicap
Tamara MANCA
04.95.22.84.14

Radia BOUTHOUYAK
04.95.70.15.89

France Compétences

France compétence -RS7308







BGE CORSE

Appui aux entrepreneurs

LES ATELIERS-CONSEIL

2026

THEME 1 : CONSTRUIRE ET AFFINER MON PROJET PROFESSIONNEL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier ses points forts et ses compétences
Connaitre les opportunités d'emploi
Découvrir un métier ou un secteur d'activité
Confirmer son choix de métier

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Permettre aux participants de définir et clarifier leur projet professionnel en fonction de leurs compétences, aspirations et valeurs
Adapter leur projet aux réalités du marché en tenant compte des opportunités du secteur

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Identifier son profil professionnel

- Définir ses compétences professionnelles
- Valider ses motivations
- Lever les freins et identifier les leviers

2. Confronter son projet à la réalité du marché

- Comprendre l'écosystème local
- Valider l'adéquation projet
- Elaborer un plan d'action

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'un livrable en fin d'ateliers-conseil

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.

France Travail

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

1 journée – 6 heures
Formation présentielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 2 : FAIRE LE POINT SUR MES COMPÉTENCES ET CONCEVOIR UN CV PERCUTANT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier ses caractéristiques personnelles
Identifier ses compétences
Valoriser son profil sur une candidature

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de faire un bilan précis de ses compétences, de structurer ses outils de recrutement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Identifier, valoriser ses compétences
 - Comprendre la notion de compétence
 - Mettre en avant mes savoir faire savoir être
 - Structurer une lettre de motivation
2. Concevoir un CV percutant
 - Organiser les rubriques d'un CV
 - Evaluer la pertinence d'un CV
 - Créer un CV attractif

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en ligne du CV sur l'espace candidat

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.

France Travail

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

1 journée – 6 heures
Formation présentielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 3 : MON CV EN LANGUES ETRANGERES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre les différences culturelles au niveau des attentes des recruteurs
Réaliser un CV / lettre de motivation dans la langue ciblée

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de concevoir un CV en anglais, espagnol ou allemand.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. **Comprendre les spécificités d'un CV international**
 - Décrypter les différences des CV à l'étranger
 - Sélectionner et traduire ses compétences clés
2. **Concevoir une candidature efficace et percutante**
 - Construire son CV avec les normes du pays ciblé
 - Rédiger une lettre de motivation adaptée

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en ligne du CV sur l'espace candidat

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.

France Travail

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

½ journée – 3 heures
Formation présentielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 4 : MES DEMARCHES EN LIGNE AVEC FRANCE TRAVAIL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaitre, comprendre et apprendre à utiliser les fonctionnalités de son espace numérique France Travail

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir une autonomie dans l'utilisation des services numériques de France Travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Découvrir l'espace numérique France Travail
 - Comprendre les services numériques
 - Utiliser et configurer son espace personnel

2. Réaliser ses démarches en autonomie
 - Savoir modifier ses informations
 - Suivre ses échanges avec France Travail
 - Rechercher un emploi / une formation

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique : utilisation d'une fonctionnalité et / ou d'un service France Travail

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi .

France Travail

Formation Collective

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

1/2 journée – 3 h
Formation présentielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 5 : ORGANISER EFFICACEMENT MA RECHERCHE D'EMPLOI

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Candidater de manière ciblée
Connaitre et utiliser les outils de recherche d'emploi
Définir un plan d'action et analyser les résultats

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de gagner en efficacité dans le cadre de ses démarches de retour à l'emploi en structurant sa recherche, en définissant un plan d'action et en utilisant des ressources adaptées.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Organiser mes démarches
 - Fixer des objectifs
 - Définir les contraintes et opportunités
 - Définir un périmètre de recherche
2. Structurer ses candidatures
 - Mettre en place un suivi rigoureux
 - Exploiter les ressources disponibles
 - Maitriser les techniques d'entretien
 - Définir un planning adapté

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'un livrable en fin d'atelier-conseil

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.

France Travail

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail ou auto-inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

1 journée – 6 h
Formation présentielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 6 : M'IMAGINER CREATEUR D'ENTREPRISE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les motivations et capacités à entreprendre
Explorer des opportunités de création / reprise d'entreprise
Identifier les étapes de la création

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire d'entamer sa réflexion au sujet de son idée de création d'entreprise, d'en faciliter l'émergence et la formalisation pour une approche structurée des étapes clés du projet

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Explorer son profil entrepreneurial
 - Identifier ses motivations, aspirations personnelles; capacités à entreprendre (compétences, valeurs, etc..), ses contraintes liées à sa situation personnelle
 - Repérer mes atouts et mon réseau d'appui
2. Comprendre l'environnement entrepreneurial
 - Identifier les différentes étapes de la création d'entreprise
 - Identifier les réseaux d'accompagnement, mesures et aides financières

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'un livrable en fin d'atelier-conseil

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi

France Travail

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

½ journée – 3 H
Formation présentielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail.fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

THEME 7 : STRUCTURER MON PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Approfondir les modalités de mise en œuvre de mon projet de création/reprise d'entreprise
Déterminer les actions à mettre en œuvre pour concrétiser mon projet de création d'entreprise

SYNOPSIS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de structurer son projet de création d'entreprise en abordant toutes les étapes nécessaires à la mise en œuvre d'un projet de création : acquérir une méthodologie de construction d'un plan d'action adapté et de mobiliser les ressources adaptées.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Approfondir les modalités de mise en œuvre de son projet de création/reprise d'entreprise

- Identifier les étapes clés de la création/reprise d'entreprise
- Elaborer ses objectifs stratégiques
- Explorer les dispositifs d'accompagnement et les différentes aides financières

2. Structurer et sécuriser mon projet entrepreneurial

- Connaitre les principes de base nécessaires à la réalisation d'un business plan
- Planifier un plan d'action structuré
- Savoir pitcher son projet

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive
Méthodes active et participative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'un livrable en fin d'atelier-conseil

FINANCEUR

Cette formation est financée par France Travail dans le cadre de l'offre de services régionale à destination des demandeurs d'emploi.

France Travail

PUBLIC

Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Être inscrit à France Travail

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Demande auprès de son conseiller France Travail, ou auto inscription depuis son espace personnel france-travail.fr

DURÉE DE LA FORMATION

1 journée – 6 h
Formation présentielle

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sessions régulières
Consulter votre espace personnel france-travail..fr
Lieux : BASTIA / FOLELLI / GHISONACCIA / CORTE / CORBARA, CALVI, AJACCIO, PORTO VECCHIO, PROPRIANO

FORMATEURS

Nos formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises. Ces derniers ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins. (Présentation des formateurs p.22)

ACCESSIBILITÉ

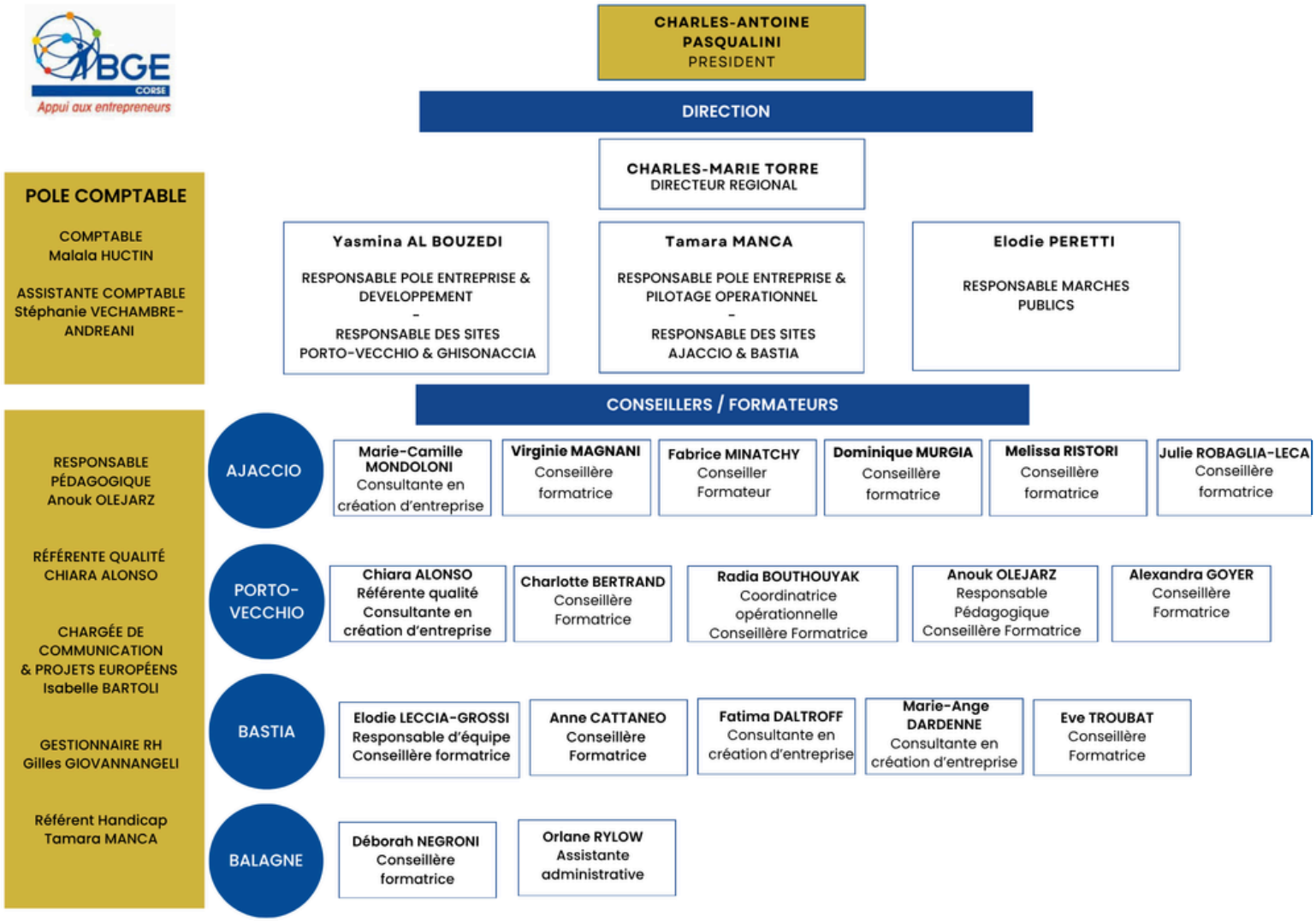
Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ;
Les contenus sont adaptables aux personnes en situation de handicap.

Référents handicap :

2A / 2B : Tamara MANCA
04.95.22.84.14

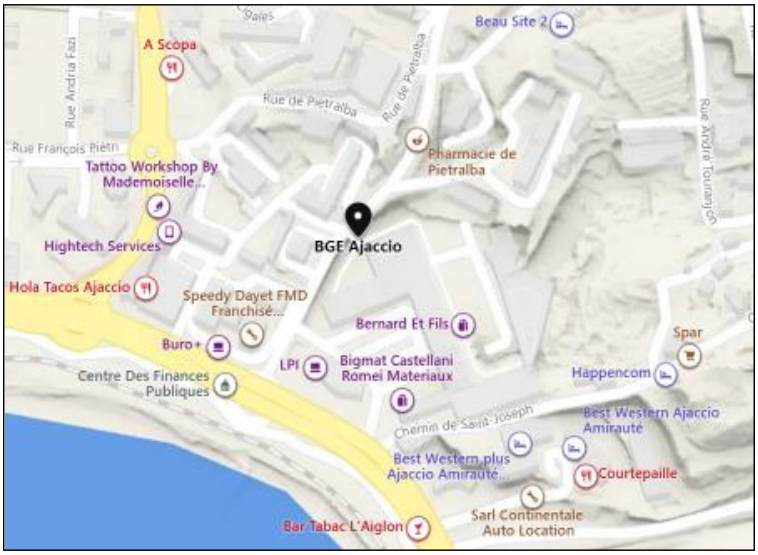
NOTRE ÉQUIPE

Nos conseillers formateurs sont des experts reconnus de la construction de projet professionnel ainsi que de la création et du développement des entreprises.



PLANS D'ACCÈS

AJACCIO



4, Avenue du Mont Thabor
Immeuble Castellani Bat B
20090 AJACCIO

PORTO-VECCHIO



Immeuble St Jean
Avenue de Bastia
20137 PORTO VECCHIO

CORBARA



Lieu-dit-Murato
ZA de Corbara Rte d'Algajola
20220 CORBARA

BASTIA



Route de Ville
Couvent des Capanelle
20200 BASTIA

CE QUE LES STAGIAIRES EN PENSENT

CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONEL

83,8 %

des stagiaires **Activ'Projet** déclarent que la formation leur a permis d'élaborer ou de valider leur projet pro

90,1 %

des stagiaires estiment que la formation **« Valoriser son image professionnelle »** leur a permis d'être plus à l'aise face aux recruteurs

LES ATELIERS CONSEILS

94,4 %

Taux de satisfaction des stagiaires « Ateliers » toutes thématiques confondues

86,2 %

des stagiaires « Ateliers » déclarent que la formation les a aidé dans la construction de leur projet

96,6 %

Taux de satisfaction des stagiaires « Ateliers » au regard des compétences du formateur

DEVENIR ENTREPRENEUR- DEVELOPPER SON ENTREPRISE

Moyenne des notes données par les stagiaires de l'offre CPF « Devenir entrepreneur-développer son entreprise », toutes actions confondues :

4,4/5

Pour l'équipe de formateur et la qualité de l'accompagnement

100 %

des stagiaires « Développer la visibilité d'une entreprise » créent au moins un profil réseaux sociaux durant la formation

4,8/5

Pour le contenu de la formation

BILAN DE COMPETENCES

100 %

des stagiaires « Bilan de compétences » sont allés au terme de la formation

100 %

des stagiaires « Bilan de compétences » ont pu valider un projet professionel

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 1/3

ARTICLE 1 - DEFINITION ET OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation, d'accompagnement, de suivi & de conseil de la BGE CORSE (l'organisme de formation). Le fait de passer commandeimplique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.
Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que BGE CORSE ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer.
Le client se porte fort du respect des présentes CGV.
Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de BGE CORSE, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.
Toute inscription à une formation BGE CORSE implique, sauf dérogation résultant d'accords particuliers, l'acceptation sans réserve par le signataire de ces conditions générales de vente.

ARTICLE 2 – MODALITES D'INSCRIPTION FORMATIONS

Toute commande de formation, via différents supports, suppose que le client, accepte le programme présent sur le catalogue de formation (visible surhttp://www.bge-corse.fr) à la date de sa commande.
L'inscription aux formations sera prise en compte dans la limite des places disponibles.
Dans le cas de commande d'actions de formation sur la plateforme Mon compte formation (www.moncompteformation.gouv.fr), les CGU de la plateforme s'applique en complément de la présente convention : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation
Toute demande d'action de formation se faisant en ligne, depuis le compte personnel de formation (CPF) du client. Celui- ci a 5 jours ouvrés pour confirmer son inscription à la formation.Cf au CGU de moncompteformation.gouv.fr
Toute demande d'action de formation faisant l'objet de l'établissement et de l'envoi par BGE CORSE, d'une convention ainsi qu'une demande de prise en charge via un fond d'assurance formation, OPCO etc… doit être assorti par un mandat par le client pour la gestion de son dossier administratif et d'une subrogation de paiement pour les formations quand cela est possible. Toute inscription à une formation doit comporter la signature et le cachet de l'entreprise.
Les inscriptions deviennent fermes sous réserve de disponibilité du stage demandé.
BGE CORSE programme ses sessions à l'avance et se réserve le droit de reporter une session pour permettre une organisation dans de bonnes conditions ou d'annuler toute session qui rassemblerait un nombre insuffisant de participants, ou pour tout événement imprévu qui affecterait l'organisation du stage.

ARTICLE 3 – MODALITES DE FORMATION

BGE CORSE est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Les durées des formations sont précisées sur le site Internet/catalogue de formation et sur les documents de communication de BGE CORSE.
Les Formations inters peuvent être assurées dans le Centre de formation de BGE CORSE ou dans un site extérieur.
Les participants des formations réalisées dans le Centre de formation sont tenus de respecter le règlement intérieur du Centre.
Si la formation se déroule hors du Centre de formation de BGE CORSE, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.
BGE CORSE se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.
BGE CORSE ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation remise au Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la règlementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la Formation et n'engagent en aucun cas l'Organisme de formation sur leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que BGE CORSE n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2/3

ARTICLE 4 - MODALITÉS FINANCIERES

Nos tarifs de formation ne sont pas assujettis à TVA. Ils s'entendent net à payer. Ils couvrent les frais pédagogiques, la documentation remise. Les tarifs en vigueur comprennent l'ensemble des frais de formation à l'exclusion de ceux d'hébergement, de transport et de repas. Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, sans escompte, par chèque ou virement.
En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.
En cas d'absence ou de retard de règlement, BGE CORSE se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. BGE CORSE pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.
En cas de règlement par un organisme payeur extérieur, le client s'engage à obtenir la décision de prise en charge de l'organisme payeur
(en lien avec BGE CORSE).
D'autre part la prise en charge (totale ou partielle) ou non par un organisme financeur n'influe pas sur le montant à payer.
A défaut d'accord du financeur, BGE CORSE sera fondée à réclamer le montant facturé au client signataire, solidairement débitrice à son égard.
Si le financeur ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat restera à la charge directe du client.

ARTICLE 5 - ANNULATION, ABSENCE, REPORT

Tout report ou annulation d'une formation avant son démarrage doit être communiqué par téléphone et confirmé par écrit à BGE CORSE.
Suivant la règlementation, vous disposerez d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat (article L6353-5 du Code du travail). Toute annulation de la part du client doit faire l'objet d'une notification écrite à l'attention de BGE CORSE.
Passé ce délai, une indemnisation compensatrice sera versée par le signataire à BGE CORSE, représentant 50 % de la facturation totale de la formation.
Si toutefois l'annonce d'un report ou d'une annulation intervenait moins de 48 heures avant le démarrage de la formation, ou si l'annulation n'était pas signalée, alors la totalité du montant de la formation serait due par le client. Toute formation commencée est due dans sa totalité.
formation commencée est due en totalité sauf abandon du stage dûment justifié par la force majeure (la jurisprudence définit la force majeure selon trois critères qui se cumulent : il s'agit d'un événement extérieur, imprévisible et insurmontable) et notifié à BGE CORSE par courrier recommandé avec accusé de réception.
En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en
totalité.
BGE CORSE se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour tout cas de force majeure. Les participants ou l'entreprise seront avertis dans les meilleurs délais. En cas de report ou d'annulation, les droits d'inscription acquittés seront crédités sur une inscription à une session ultérieure interentreprises proposée par BGE CORSE.
Dans le cas de commande d'actions de formation sur la plateforme Mon compte formation (www.moncompteformation.gouv.fr), les modalités d'absences, de report et d'abandon définis par les CGU de la plateforme s'appliquent en priorité de la présente convention
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions- generales-dutilisation.

ARTICLE 6 - HORAIRE / PAUSE REPAS

Les horaires de formation sont les suivants : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00. Ils sont susceptibles d'être modifiés en accord avec le formateur. Deux pauses sont prévues dans la journée, en milieu de matinée et d'après-midi.
Dans le cadre de formation individuelle, les dates des entretiens sont définies lors du 1er rendez-vous et formaliser sur le contrat de formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 3/3

ARTICLE 7 - MODALITES ASSIDUITE ET D'ÉVALUATION

La prise en charge du financement de la formation implique une assiduité de la part du stagiaire, condition du paiement effectif de la prestation par les organismes collecteurs. Les états de présence signés constituent la base de calcul pour la prise en charge par l'organisme collecteur.
En fin de formation, une attestation d'assiduité sur laquelle est indiquée le nombre d'heures de formation suivies par le stagiaire est adressée au stagiaire.
Une évaluation de satisfaction est remplie par chaque stagiaire en fin de session. Ceci nous permet de veiller constamment à la qualité de nos prestations et d'assurer une démarche continue de qualité. Une attestation de compétences est remise à chaque stagiaire en fin de formation.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉS

En aucun cas, la responsabilité de BGE CORSE ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations lorsqu'il y a :
- Faute, négligence, omission ou défaillance du client, de mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, de non-respect des conseils donnés, etc.
- Force majeure, événement ou incident indépendants de la volonté de l'organisme de formation tels que grèves, troubles sociaux,etc. ou sur lequel BGE CORSE n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance (TELECOM, EDF...). En ce qui concerne les autres dommages, la responsabilité de BGE CORSE ne peut en aucun cas et en aucune façon être supérieure au coût des prestations incriminées.

ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage saresponsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait des logiciels ou support de stage.

ARTICLE 10 - LITIGES

Toute contestation ou différent, relatif à l'interprétation ou l'exécution de ces conditions générales de vente ou de la convention de formation, et à défaut d'accord amiable, le différent sera porté devant le tribunal administratif de Bastia.

RÉGLEMENT INTÉRIEUR 1/3

ARTICLE 1 : TENUE

Les stagiaires doivent se présenter au centre de formation dans une tenue correcte et respecter les règles de politesse envers les formateurs, leurs tuteurs de formation et en règle générale avec l'ensemble du personnel et les autres stagiaires.
BGE ILE Conseil décline toute responsabilité en ce qui concerne la détérioration des affaires et vêtements des stagiaires ainsi qu'en cas de vol.

ARTICLE 2 : ASSIDUITÉ

Toute absence du centre de formation devra être justifiée le matin même par téléphone au secrétariat de BGE ILE Conseil et confirmé au plus tôt par :

- Un certificat médical pour une absence de plus de trois jours
- Un arrêt de travail en cas d'absence de plus de trois jours

En cas d'absences injustifiées ou fréquentes, les stagiaires s'exposent à un renvoi du stage. Toute absence au centre de formation sera portée sur l'état de présence correspondant à la formation suivie.
Aucun retard dans l'heure d'arrivée aux entretiens individuels ou collectifs ne sera toléré. En cas de manquement à cette règle, des sanctions seront prises par le chargé de mission ou formateur référent : comptabilisation des temps de retard.

ARTICLE 3 : HYGIENE ET SECURITE

Il est interdit de toucher ou de manipuler le matériel installé dans les locaux sans autorisation du formateur. Par mesure de sécurité, il est interdit de fumer dans les locaux. Par ailleurs, l'introduction en centre de formation de boissons alcoolisées, de lectures, films, photos et cassettes contraires à la morale ou de produits nocifs pour la santé est rigoureusement interdite. Toute infraction à ce sujet fera l'objet d'une sanction disciplinaire immédiate.
Lutte contre l'incendie et consignes de sécurité : les stagiaires doivent se conformer aux consignes générales et particulières affichées dans les locaux de BGE ILE Conseil.

ARTICLE 4 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Le directeur de BGE ILE Conseil est responsable de la discipline dans son établissement et les formateurs/chargés de mission dans les bureaux ou salle de formation. Aussi, tout manquement à la discipline fera l'objet d'une sanction. Par manquement à la discipline on entend principalement :

- Gêne, perturbation des sessions de formation, dégradation des locaux ou du matériel, rixes, injures, menaces, manque de respect envers le personnel, refus de suivre l'enseignement, mauvaise volonté persistante.

Les sanctions pourront être les suivantes :

- Avertissement
- Renvoi temporaire
- Exclusion définitive

Lorsque le directeur ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence sur la présence du stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et l'objet de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.
- Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien où le cas échéant après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire par lettre recommandée.

ARTICLE 5 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Dans tous les stages d'une durée supérieure à 200 heures, il est
obligatoirement procédé simultanément à l'élection d'un délégué
titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours.
Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.
Le scrutin a lieu pendant les heures de la formation, au plus tôt 20 heures
et au plus tard 40 heures après le début de la formation.
Les délégués sont élus sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions
prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelques causes que ce soit, de
participer au stage, il est procédé à une nouvelle élection.
Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des
formations et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de
formation.

ARTICLE 6 : POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ / PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de l'utilisation de ses services et notamment des services accessibles sur son site internet, et son site mobile, mobiles, BGE Corse, en qualité de responsable de traitement, est susceptible de collecter et traiter des données à caractère personnel vous concernant.
BGE Corse est attaché au respect des règles de protection de la vie privée de ses bénéficiaires, des prospects et des visiteurs de son site internet.
L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre des services accessibles respecte la réglementation locale applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD ». BGE Corse est responsable du traitement de vos données personnelles dans le cadre de ces activités. BGE Corse s'engage à respecter la règlementation applicable et s'engage notamment à respecter les principes suivants :
• Vos données personnelles sont traitées de manière licite, loyale et transparente (licéité, loyauté, transparence).
• Vos données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (limitation des finalités).
• Vos données personnelles sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données).
• Vos données personnelles sont exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour que les données inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder (exactitude).
Par ailleurs, BGE Corse impose contractuellement le même niveau de protection des données personnelles à ses sous-traitants ou prestataires.

A quoi servent les données susceptibles d'être collectées ?

1. Moyens de collecte de vos données

Dans le cadre de nos relations, vous êtes susceptibles de nous communiquer vos données personnelles par différents moyens et notamment sur nos sites internet, lors d'une souscription à la e-newsletter, lorsque vous participez à un atelier collectif ou un suivi individuel, lorsque vous publiez des commentaires sur nos pages de réseaux sociaux, ou lorsque vous nous transmettez de toute autre manière vos données personnelles.

2. Finalités de traitements et bases juridiques

Vos données sont principalement utilisées à des fins de suivi individualisé de votre projet, voire d'information et enquêtes de satisfaction, de nouveaux services et formations destinés à soutenir votre projet professionnel, de réponse à des demandes d'informations.
Outre les cas où votre consentement a été recueilli (notamment pour vous communiquer des informations personnalisées), le traitement de vos données pour les différentes finalités susvisées est notamment nécessaire :

- pour assurer l'exécution de votre suivi dans de bonnes conditions,
- pour respecter une obligation légale et de restitution auprès de nosconventions de formation et/ ou d'accompagnement,
- aux fins des intérêts légitimes poursuivis par BGE Corse (notamment développer des nouveaux services et offres, améliorer le suivi, etc.).

Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

BGE Corse s'engage à conserver vos données personnelles pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées. De plus, BGE Corse conserve vos données personnelles conformément aux durées de conservation imposées par les lois applicables en vigueur.

Qui est susceptible d'accéder à vos données personnelles ?

1. Destinataires de vos données

Les données collectées sur le site internet sont susceptibles d'être communiquées au personnel habilité de BGE Corse, à ses partenaires ou à ses prestataires de services annexes, dans le cadre de l'accomplissement de tout ou partie des prestations visées ci-dessus.
Nous vous rappelons que dans ce cadre, BGE Corse demande à ses prestataires de mettre en place des mesures strictes de confidentialité et de protection de ces données.

2. Comment exercer vos droits ?

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant ainsi que vos droits de limitation et d'opposition au traitement et à la portabilité de vos données personnelles.

Ces droits s'exercent par courrier ou mail à l'adresse suivante :

Chiara ALONSO / Correspondant RGPD
0495701589/portovecchio@bge.corsica
Immeuble St Jean - Quartier Poretta
20137 PORTO VECCHIO

Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir accompagner votre demande des éléments nécessaires à votre identification (nom, prénom, e-mail) ainsi que toute autre information nécessaire à la confirmation de votre identité.
Vous disposez également d'un droit de recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles et notamment du RGPD.

Modifications

BGE Corse se réserve le droit d'adapter la politique de protection des données personnelles et s'engage à vous informer sur son site internet des changements ou compléments.
Cette version a été élaborée le 1er Juin 2019 et mis à jour en janvier 2025.

BGE CORSE

Appui aux entrepreneurs

2026

Immeuble St Jean – Avenue de Bastia
20137 PORTO VECCHIO

04 95 70 15 89

contact-bge@orange.fr

Numéro d'activité 94 20 10505 20